

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 18 février 2021

L'an deux mille vingt, le 18 février 2021 à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 12 février 2021

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 34 puis 35**

**Nombre de pouvoirs : 7**

**Nombre de votants : 41 puis 42**

***Etaient présent(e)s :***

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, arrivée au point numéro 12, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLÉ Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absents excusés :***

Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier,  
Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX Bruno,  
Mme DERONNE Véronique, procuration à M. MAHIEU Philippe,  
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel,  
Mme LORPHELIN Martine ; procuration à M. LORIDAN Bernard  
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,  
Mme EVRARD Monique, procuration à Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Secrétaire de séance :*** Mme HIEL Anne.

## Délibération n°2021D008 - Développement Economique Et Acquisitions Foncières - ATPE – Subvention à la SARL Purpose Design sur la commune de Lestrem.

Le Vice-Président expose au Conseil :

La CCFL est sollicitée pour l'octroi d'une subvention par la SARL Purpose Design, créée le 30 juin 2020.

Cette société, dirigée par Monsieur Louis MAILLIET, est spécialisée dans la menuiserie et l'agencement de la maison, et se situe 1 rue du Tays à Lestrem.

Le plan de financement de l'entreprise propose les éléments suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3
Chiffre d'affaire	40 000.00€	50 000.00€	60 000.00€
Rémunération du dirigeant	0.00€	0.00€	0.00€
Charges sociales du dirigeant	0.00€	0.00€	0.00€
Capacité d'autofinancement	9 815.00€	6 365.00€	5 693.00€
Remboursement d'emprunt	2 534.00€	2 587.00€	2 639.00€
Capacité d'autofinancement Nette	7 281.00€	3 778.00€	3 054.00€

La demande de subvention de l'entreprise porte sur le véhicule utilitaire et l'outillage :

	Montant HT
SOFIDAP - Peugeot Expert	19 822.59€
Univers du pro – Forêt céram diamond	85.74€
1A Super mall – testeur de prise électrique	9.99€
Made4home – diable	54.08€
Alexis Robert Bricolage – lames de scie	29.33€
Elite Outillages – outils	5 583.00€
Max Outil – Outils	208.78€
Amazon – outils	315.46€
Amazon – établi	76.22€
<b>TOTAL</b>	<b>26 185.19€</b>

L'aide de la CCFL a été fixée à 25 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle) plafonnée à 20 000€ d'investissements.

La SARL Purpose Design a un capital de 2 000€ et a reçu 8 000€ sous forme de prêts sur honneur. L'aide pourrait donc être au maximum de 5 000€.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- AUTORISER le versement d'une subvention de 5 000€ maximum à la SARL Purpose Design,
- AUTORISER le Président à signer la convention établie entre la CCFL et la SARL Purpose Design et tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le



ID : 059-245900758-20210218-2021D008-DE